



# FEUILLE D' INFORMATION MUNICIPALE N°2

## Novembre 2014

# barneville-carteret.fr



### Dans ce numéro:

**Explications sur l'éclairage public**

**Elagage, c'est le moment d'y penser!**

**Quelle politique sportive ?**

**La réforme des rythmes scolaires**

**Fusion des communautés de communes : les enjeux**

**Un nouveau parking municipal dans le centre bourg**

**Les odeurs du chenal du port**

**La défense du littoral et zones urbanisées bordant le havre**

**La fibre optique bientôt dans notre commune**

**Au fil de la mémoire**

**Numéros utiles et Etat Civil**

## *Le mot du Maire*

### Gérer autrement

Le gouvernement a décidé de poursuivre l'effort demandé aux collectivités locales en décidant une baisse supplémentaire de 11 milliards des dotations d'ici la fin du quinquennat. Pour faire face à ces nouvelles contraintes, qui viennent s'ajouter à d'autres (protection contre la mer, rythmes scolaires, nouvelles normes etc.) les communes et les communautés de communes ont trois options: La première est une augmentation sensible des impôts, la seconde est de continuer à emprunter et la troisième une réduction des dépenses de fonctionnement.

Dans le contexte économique actuel il est évident que les deux premières options, les plus faciles, sont à éviter. La pression fiscale est déjà très forte et le niveau de notre endettement déjà trop élevé (un peu plus de 5 millions d'euros pour notre commune).

Nous n'avons donc plus le choix et il nous faut désormais instaurer un autre mode de gestion. Dans un environnement financier et économique très contraint nous allons devoir gérer à moindre coût tout en maintenant un service public de qualité. Vaste et délicat programme !

Au niveau communal et Intercommunal nous allons devoir, en permanence, évaluer notre action publique, rechercher des gains d'efficacité et de productivité. Cela passera, inévitablement, par une meilleure maîtrise de la masse salariale et des frais de gestion. Cela passera aussi par une implication constante des personnels et des élus, bien entendu, mais également par une adhésion des citoyens. Les économies indispensables sur l'éclairage public, par exemple, sont des impôts en moins.

Seules ces économies sur les dépenses de fonctionnement nous permettront de préserver notre capacité d'auto-financement et donc de pouvoir mener à bien des investissements ciblés, utiles à toute la collectivité. La nécessaire mutualisation de certaines opérations structurantes, au niveau de l'intercommunalité, sera une sérieuse voie d'économie. Il faudra faire des choix, naturellement, et les choix sont toujours douloureux mais ils sont nécessaires.

Depuis avril 2014, nous exécutons le budget voté par nos prédécesseurs et nous avons été confrontés à un grand nombre de difficultés pour partie liées à la facture des enrochements du boulevard Maritime.

L'exercice 2015 verra donc la mise en place du premier budget de la nouvelle équipe municipale et, même si l'avenir s'annonce financièrement délicat, les choix seront les nôtres.

Ce premier exercice sera donc orienté vers la mise en route de projets qui nous tiennent particulièrement à cœur : La mise en eau d'une partie du chenal, l'extension portuaire et le traitement des algues, entre autres.

retrouvez-nous sur les réseaux sociaux



**Ville de Barneville-Carteret**

## Explications sur l'éclairage public

Après l'installation d'horloges astronomiques sur les différents départs d'éclairage public en début de saison estivale, de nombreuses personnes ont marqué leur mécontentement par rapport à la réduction des temps d'éclairage, c'est souvent ainsi lorsque les choses changent.



Il était donc nécessaire de trouver un consensus entre l'optimisation des coûts et le confort des riverains. Les doléances ont été entendues et étudiées. Le Conseil Municipal, (Cf compte rendu du C.M du 9 septembre dernier) à l'unanimité, a adopté et retenu la proposition suivante:

### Période estivale du 15 juin au 15 septembre :

Éclairage permanent des centres bourg, voies principales et secteurs routiers à plus de risques d'accidents et extinction à 1h du matin pour toutes les autres voies.

### Période Hivernale du 16 septembre au 14 juin :

Éclairage permanent des centres bourg, voies principales et secteurs routiers à plus de risques d'accidents et extinction à 23h du matin pour toutes les autres voies.

## Le saviez-vous ?

# 886

le nombre de luminaires sur la commune

## Élagage, c'est le moment d'y penser!

ELAGAGE : un enjeu pour tous. La saison automnale s'installe et bientôt ouvre ses portes à l'hiver qui apporte son lot d'incidents climatiques (vent, neige,...). L'élagage constitue donc un véritable enjeu pour la qualité de l'acheminement de l'électricité et la sécurité routière.

Afin de limiter les impacts de ces incidents sur la voirie et le réseau d'électricité nous invitons les riverains, exploitants agricoles à assurer l'élagage de leurs haies et de leurs arbres aux abords de ces ouvrages.

ERDF ( Electricité Réseaux Distribution France ) et le SDEM ( Syndicat des Energies de la Manche ) ont élaboré un document qui vous donne les distances réglementaires à respecter.

Nous avons le plaisir de vous le porter à connaissance. Restons vigilants



## Quelle politique sportive ?

Depuis six mois, nous avons fait le tour des associations sportives et des sportifs pour comprendre les différents besoins des uns et des autres. Aujourd'hui une politique se définit mais, même s'il est encore un peu tôt pour en parler car celle-ci devra faire l'objet d'un vote. Cependant des nouveautés sont apparues comme :

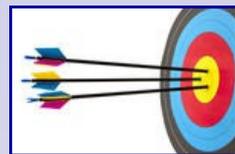
- la généralisation de l'accès électronique à la salle de sport pour permettre d'élargir l'amplitude horaire de son utilisation par les clubs.
- le lancement du 1er pass'sport découverte qui s'adressait aux enfants scolarisés aux écoles primaires.
- Première fête du nautisme en juillet dernier que nous renouvellerons en 2015.



- Nous sommes en train d'accompagner des bénévoles dans la création prochaine d'un club de tir à l'arc qui semble être très attendu.

- nous avons racheté des équipements pour le club de tennis de table,

- nous avons adhéré à l'opération nationale "le sport ça me dit!" en achetant une box multi-sports que nous avons fait



découvrir lors du forum des associations et que la commune a mis à disposition de l'animateur sportif de la 3CI. Celle-ci servira aussi l'été sur les plages.

- les services techniques de la commune livreront pour le 1er trimestre 2015 une aire sportive à Barneville plage à la place deux anciens terrains de tennis qui étaient hors d'usage et qui comprendra un terrain de basket et un terrain de volley.

- enfin la mairie a souhaité apporter son soutien à nos deux champions locaux en aviron (Pierrick Ledard et Yohann Bocage) au championnat du monde d'aviron qui se déroulait en Grèce.

### Les projets ...



Même s'il est encore trop tôt pour en parler car nous allons bientôt aborder la question du budget et des choix qui devront être opérés, nous souhaitons que le conseil puisse voter dès le premier trimestre la politique sportive municipale.

De même nous allons avoir un beau défi avec la livraison par la 3CI d'une nouvelle base nautique que la commune

souhaite optimiser dans son utilisation en contractualisant avec les deux clubs qui l'occuperont. Cette base est une opportunité pour renforcer notre offre nautique et de loisirs. Les deux présidents sont très conscient de l'enjeu et cette base sera pour eux à la fois un lieu plus confortable et fonctionnel pour travailler mais aussi une exigence en terme de résultat et d'ouverture auprès de la population locale.

Nous souhaitons pouvoir dès 2015 créer davantage d'activités sportives sur les plages durant la saison estivale. Il faut relayer les clubs sur cette période pour que les enfants et les jeunes qui restent sur la commune ainsi que les vacanciers puissent trouver des activités sportives à pratiquer en complément de la voile, de l'aviron et du tennis.

En 2015, le port de la Côte des Isles, pour ses 20 ans, accueillera le départ de la course du Tour des Ports de la Manche. Ce sera l'occasion d'orchestrer plusieurs manifestations autour de cet événement avec la participation de tous les acteurs locaux du nautisme que nous recevrons prochainement, et de rééditer la fête du nautisme pour la seconde année consécutive.

### Quid du skate park...

Le skate park faisait parti de nos engagements. Lorsque nous avons défini nos priorités, nous espérions pouvoir récupérer les modules d'une autre commune du Cotentin qui les avait supprimé. Du fait de leur état, cette idée a été abandonnée. Nous avons créé un comité de pilotage réunissant services techniques, élus et pratiquants pour définir un cahier des charges et donc les besoins des futurs utilisateurs. Aujourd'hui on peut dire que le travail est fait à 80% puisque nous avons visité d'autres équipements existants ailleurs et reçu une première estimation qui nous obligera à adapter le projet en fonction du plan de financement sur lequel nous travaillons.

Maintenant devront être engagées les études. Difficile de donner une date de réalisation aujourd'hui mais c'est un dossier que je porte et qui a déjà fait l'objet d'un débat en commission municipale.



Stéphane PINABEL

## La réforme des rythmes scolaires

Depuis la rentrée de septembre 2014 la réforme des rythmes scolaires est en place à l'école du clos des sources, si la commune de Barneville-Carteret a la compétence scolaire, c'est la communauté de communes qui gère l'organisation des temps d'activités périscolaires (T.A.P) dont les objectifs énoncés sont les suivants :

-Mieux articuler le temps scolaire, le périscolaire, le travail personnel, les activités culturelles et sportives, la vie de famille en faveur de la réussite et de l'épanouissement des enfants .

Ces activités périscolaires, gratuites et non obligatoires, sont proposées aux enfants scolarisés en primaire, (élémentaires et maternelles) dans le prolongement du temps scolaire.

Les T.A.P s'inscrivent dans le Projet Educatif Local de la communauté de communes de la Côte des Isles (P.E.L) elles ont lieu chaque



jour, sauf le mercredi, de 15h45 à 16h30 dans l'enceinte du groupe scolaire de la commune ainsi que dans les salles de sports .

L'équipe d'animation y propose des activités ludiques, culturelles, artistiques, sportives, récréatives et de détente ainsi que des activités de type écocitoyenneté, développement durable, scientifiques .

Actuellement 80% des enfants de l'école y participent.

Pour tous renseignements s'adresser à :

**Maud LANGREZ:06-74-78-41-76**  
**Référente TAP pour Barneville-Carteret**

Concernant le mercredi, une garderie payante a été mise en place par la municipalité afin de permettre aux parents non disponibles à 11h30 de venir chercher leur enfant jusqu'à 12h30, lors d'une enquête effectuée en juin dernier, 20 enfants étaient susceptibles d'adhérer de ce mode de garde, à ce jour, la majorité des familles ont trouvé une solution et seulement 4 à 6 enfants bénéficient encore de cette garderie . En date du 28 octobre, le conseil municipal a voté son maintien jusqu'aux prochaines vacances.

Annick MARIE



## Fusion des communautés de communes : les enjeux

Dans les projets de réforme territoriale qui doivent être votés à l'Assemblée Nationale , il est prévu qu'aucune communauté de communes ne devra compter moins de 20.000 habitants. Notre communauté de la Côte des Isles , avec ses 8.000et quelques habitants, est évidemment concernée. De toute façon, même en l'absence de réforme imposée, le désir de presque tous les élus était d'aller vers une fusion. Une trop petite collectivité ne peut, en effet dégager les moyens suffisants pour envisager des projets intéressants.



Disons le clairement : rien n'est encore décidé et nous en sommes actuellement à une phase exploratoire. Ce ne sera sans doute pas avant le début de l'année 2016 que les nouvelles fusions deviendront effectives. En tout cas, d'ici là, il vaudra mieux trouver nous-mêmes nos partenaires, sinon, c'est le pouvoir discrétionnaire du Préfet qui nous imposera une fusion.

Nous travaillons actuellement avec la communauté des Pieux. Nos deux communautés voisines sont toutes deux ouvertes sur la mer et sur les îles anglo-normandes, et possèdent des atouts complémentaires, avec l'industrie nucléaire chez nos voisins et le tourisme chez nous. La communauté des Pieux a également des contacts avec la Communauté de communes de la Hague et avec celle de Douve-Divette. Par ailleurs, la communauté de communes de Valognes-Bricquebec nous propose d'étudier la possibilité d'une entente, qui permettrait d'envisager des réalisations communes.

La conduite d'une fusion n'est pas chose simple et suppose un important travail préalable. Il faut que les ensembles qui fusionnent aient une même vision de leur avenir, une même conception de leur développement. Il faut se mettre d'accord sur le mode de gouvernance, sur la façon dont la nouvelle communauté sera dirigée, sur les rapports qui doivent s'instaurer entre la communauté et les communes. La communauté doit-elle être une entité très hiérarchisée, avec des Municipalités subordonnées à l'exécutif communal, ou un organisme d'animation, de coordination et d'harmonisation dans lequel les communes conserveraient une réelle autonomie ? Il faut aussi s'entendre sur les compétences que les communes sont prêtes à transférer à la Communauté, par exemple au niveau scolaire, culturel ou sportif. Il faudra également mener une étude financière rigoureuse, pour que la fusion n'entraîne pas une fiscalité trop pesante pour l'un des partenaires.

Reste un point important. Nous allons vivre une période qui marquera un tournant. Les dotations de l'Etat aux collectivités locales vont être réduites. Le conseil général n'aura plus de compétence économique, ou alors fort réduite et la fusion des deux Normandies risque de déporter l'axe économique structurant vers la ligne Paris-Rouen-Le Havre. Si le Cotentin veut un peu peser dans cet ensemble, il faudra qu'il évite la Balkanisation c'est-à-dire l'émiettement entre de petites entités qui s'ignorent. Ne conviendrait-il pas, en ce cas, d'envisager des regroupements plus larges, qui auront une vigueur et une cohérence plus fortes pour entraîner des actions permettant de mieux développer l'emploi et les conditions de formation professionnelle ? Eviter l'écueil du gigantisme et de la perte de proximité est louable. Mais améliorer les conditions de l'emploi dans notre Cotentin l'est au moins autant.

En tout cas, nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancée de nos travaux, et nous prétendons associer la population aux choix qui détermineront, pour une part non négligeable, notre avenir.

Claude DUPONT

## Un nouveau parking municipal de centre-bourg:

De nombreux habitants de la commune ont exprimé le besoin de places de parking nouvelles dans le bourg de Barneville.

En effet, le stationnement fait défaut l'été, les jours de marché, de braderie ou autre manifestation.



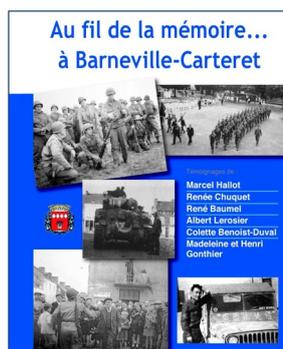
En outre, la réglementation des permis de construire impose de manière stricte l'aménagement de places de parking à proximité de constructions nouvelles recevant du public, telles que le pôle médical ; ce dernier présente pour les habitants de la commune, on le sait, un enjeu d'intérêt général particulièrement marqué.

Un emplacement a été trouvé rue du Dessus le Bourg, d'une surface suffisante pour répondre à la demande, et distant d'à peine 200 mètres du cœur de bourg et les actes sont en cours de rédaction.

Jean-Pierre LAURENT

## Au fil de la mémoire

A l'occasion de la commémoration du 70<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement, la commune avait sollicité les témoins de cette période pour qu'ils fassent part de leurs souvenirs. Trois témoignages ont permis l'édition d'un premier recueil qui a pu être distribué à l'occasion de la cérémonie de commémoration de la coupure du Cotentin le 18 juin dernier. Depuis de nouveaux témoignages sont venus s'y ajouter et une nouvelle version vient d'être réalisée. Ce nouveau document de 80 pages sera disponible dès le 15 novembre en mairie et à la médiathèque au prix de 5 euros. Merci aux témoins et à leurs descendants qui ont permis sa réalisation.



Au-delà des témoignages recueillis à l'occasion de cet événement historique considérable, ce document met en évidence l'importance de la mémoire et il faut réfléchir à la manière de prolonger et perpétuer cette transmission. Les outils d'aujourd'hui, comme Internet, peuvent sans doute faciliter un projet de conservation de la mémoire collective et locale mais il ne faut pas enterrer non plus le bloc note ou le cahier d'écolier. Dans quelques semaines, nous inviterons toutes celles et ceux qui seraient volontaires pour transmettre des souvenirs, des témoignages à se retrouver pour réfléchir à un projet de ce type. N'hésitez pas à nous faire part de votre intérêt pour cette initiative par Internet, à l'accueil de la mairie ou à la médiathèque.

## Le saviez-vous ?

**61km**

la dimension du réseau de canalisation en eau potable qui alimente la commune

**220 000 m<sup>3</sup>**

la consommation d'eau annuelle de la commune

**315 000 m<sup>3</sup>**

le nombre de m<sup>3</sup> d'eaux usées traitées par la station d'épuration au niveau des 4 communes appartenant au syndicat intercommunal

## Les odeurs du chenal du port

Avec l'arrivée de paquets d'algues importants dans le chenal début septembre, le processus de décomposition accompagné d'odeurs nauséabondes s'est déclenché ce qui a malheureusement gâché un peu l'agréable été indien que nous venons de traverser.

La recherche d'une solution à cette nuisance reste une priorité pour l'équipe municipale et une solution sera mise en œuvre dès le printemps 2015.

A l'initiative de l'ancienne équipe municipale des tests d'une chenillette amphibie équipée d'une fourche pour repousser les algues dans le milieu du chenal avaient été effectués en mars 2014. Le résultat avait été globalement concluant. Un second test utilisant une technique d'aspiration à partir d'une barge a été effectué quelques semaines plus tard mais s'est avéré assez décevant. Le Conseil Municipal du 4 juin après avoir visionné une courte vidéo du premier test a, sur proposition de Monsieur le Maire, décidé l'achat d'un véhicule amphibie, à chenilles plus puissant que celui testé au mois de mars et conçu spécialement pour évoluer dans le chenal. L'appel d'offre concernant l'acquisition de cette chenillette amphibie a été publié au début du mois de juillet et une seule entreprise a fait une proposition. Cette entreprise étant leader sur ce marché, la commande de ce matériel a été effectuée et sa livraison est prévue pour le début du printemps 2015.



L'objectif est d'utiliser cet engin pour rejeter les algues dans le chenal au fur et à mesure qu'elles se déposent, notamment à chaque grande marée, les jours de fort coefficient. Ce véhicule amphibie sera par ailleurs suffisamment polyvalent pour être utilisé au nettoyage du port à flot et même intervenir sur le banc de sable à l'entrée du port.

Un nettoyage en profondeur du chenal pour évacuer les sédiments qui se seront accumulés pendant les mois d'automne et de l'hiver sera effectué préalablement à la mise en service de cet outil.

## La défense du littoral et zones urbanisées bordant le havre

Répondant à une demande de la Préfecture datant d'octobre 2011, la commune vient de lancer un appel d'offre pour effectuer une expertise des principales digues entourant le havre. La société chargée de cette étude sera choisie fin novembre. Cette expertise, nommée 'Etude de danger' devra être effectuée avant le 1<sup>er</sup> juillet 2015.

Ce rapport ainsi que les conclusions du Plan de Prévention des Risques Littoraux en cours nous éclaireront complètement sur l'état des ouvrages qui bordent les zones réputées submersibles de la commune et il permettra la mise en place d'une véritable stratégie communale et intercommunale de défense et de prévention.

A l'initiative de notre équipe municipale, une réunion de réflexion sur les problèmes liés au littoral sera organisée prochainement par la Communauté de Communes de la Côte des Isles et nous remercions son Président d'avoir répondu favorablement à notre demande. Puisque le Plan de Prévention des Risques Littoraux en cours couvre le littoral allant de Barneville-Carteret à Saint Lô d'Ourville, il était logique et utile qu'une réflexion communautaire s'engage sur ce sujet. Par ailleurs, les solutions de gestion du trait de côte, de maintenance des ouvrages bordant nos havres doivent être cohérentes d'une commune à l'autre et elles appelleront une mutualisation de moyens techniques et financiers. La responsabilité de la gestion des digues relèvera des intercommunalités au 1<sup>er</sup> janvier 2016, il faut donc d'ores et déjà réfléchir aux conséquences de ce transfert.

## Dernière minute :

### la fibre optique bientôt dans notre commune

La politique d'aménagement numérique de notre territoire portée efficacement par le CG50, Manche Numérique et la Communauté de Communes de la Côte des Isles sera concrétisée prochainement par l'arrivée de la fibre optique dans notre commune.

Une réunion s'est déroulée il y a quelques jours avec les équipes de projet du Conseil Général pour décider des lieux d'implantation des armoires de raccordement sur les 3 pôles de notre commune. Les objectifs sont de mettre en place les conditions de raccordement de tous les logements de la commune en 2015, les premiers raccordements pouvant intervenir avant la fin du premier semestre. Des réunions publiques d'information seront organisées par Manche Numérique dans quelques semaines pour expliquer les démarches à suivre pour obtenir l'acheminement de la fibre optique jusqu'à notre domicile.

Jean-Louis REVERT